

Dietswell S.A.

Société anonyme au capital de 5.303.475 euros
Siège social : 1 rue Alfred Kastler, le Naïade 78280 Guyancourt
428 745 020 RCS Versailles

(La "**Société**")

<p style="text-align: center;">RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012</p>

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la Société à l'effet de vous rendre compte de l'activité et des résultats de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux dudit exercice, ainsi que l'affectation du résultat comptable dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du présent rapport de gestion, ainsi que des rapports du Commissaire aux comptes.

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Conformément à l'article L. 225-100 alinéas 3 à 6 du Code de commerce, nous vous indiquons que les différents éléments fournis dans le présent rapport constituent notre analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société au titre de l'exercice 2012.

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société durant l'exercice écoulé

L'année 2012 a été marquée par une croissance de l'activité sur l'ensemble des métiers, avec une progression significative de l'audit/inspection (FACTORIG) et des opérations de forage et rig management (Dietswell Contracting).

Au niveau commercial les efforts continus ont permis de renforcer nos liens auprès de grands comptes comme TECHNIP et CGG, dans le domaine de l'ingénierie.

o **Assistance Technique (Dietswell Services)**

La reprise amorcée en 2011 s'est prolongée cette année avec une croissance régulière de l'activité à chaque trimestre.

D'importants efforts d'organisation ont été menés avec la prise de fonction du nouveau responsable en mars 2012 et le renforcement du bureau d'Abu Dhabi.

o **Audit/Inspection (FACTORIG)**

FACTORIG a confirmé en 2012 le potentiel de croissance des activités d'audit et d'inspection des équipements de forage et la qualité de nos offres. Ce développement a permis à FACTORIG de doubler l'activité en 2012 et de renforcer sa présence sur le segment Offshore.

Le développement commercial de FACTORIG piloté depuis Abu Dhabi s'est concrétisé par la signature de nouveaux contrats cadre avec de grands donneurs d'ordre du Moyen Orient, et notamment KJO en Arabie Saoudite ainsi que LUKOIL Middle East aux Emirats Arabes unis.

o **Bureau d'études – Ingénierie (Dietswell Solutions)**

L'année 2012 a été marquée par l'exécution de deux contrats pour le compte de TECHNIP au premier et quatrième trimestre pour la réalisation d'études conceptuelles concernant des forages offshore en Mer Caspienne pour le consortium NCOC (North Caspian Operating Company) qui réunit d'importants opérateurs dont TOTAL. L'exécution de ce contrat devrait se poursuivre et une étape plus importante de développement pourrait voir le jour au second semestre 2013.

Sur le plan commercial, la Société a poursuivi ses efforts sur un pré-projet « offshore » ambitieux en Afrique de l'Ouest et obtenu un second contrat d'ingénierie auprès de CGG

o **Forage & Management de Projet (Dietswell Contracting)**

Dans le domaine du forage, l'année 2012 est marquée par la reprise des opérations avec l'appareil de forage SEDLAR 160 pour le compte de la société ADX ALPINE. Ce contrat a permis :

- d'une part de réaliser de travaux de « work over » (entretien de puits) en Tunisie au cours du second trimestre 2012.
- d'autre part de remettre notre appareil sur le marché et d'en valider la configuration technique.

Dans le domaine du « Project Management », qui recouvre la supervision d'opérations de forage, et la préparation de programmes de forage, l'activité s'est concentrée sur l'exécution du

contrat avec la société OMEGA Maritime Services basée à Port Harcourt au Nigéria pour la supervision d'opérations de « work over onshore » (terrestre) sur le champ de Obagi pour le compte de TOTAL Nigéria. Ce projet s'est achevé au second trimestre 2012.

Le développement de ce type de projet s'appuie sur le savoir faire de la Société dans le domaine du forage. Ce segment d'activité reste une priorité et Dietswell entend renforcer son positionnement sur ce marché non capitalistique.

1.2 Recherche et développement

En matière de recherche et développement, la Société a concentré ses efforts sur le concept de Horse Shoe Rig (HSR) initié en 2008.

Dans le cadre du projet validé et financé par OSEO Innovation, les travaux conduits en 2012 ont permis de compléter les études préliminaires techniques et commerciales.

1.3 Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice (soit le 31 décembre 2012) :

- La société a signé le 25 février 2013 un avenant au contrat d'émission des Obligations Convertibles en Actions (OCA 2012) avec la société Truffle Capital afin de modifier la période de calcul de la prime de non conversion.

1.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'année 2012 a été marquée par un fort redressement en termes d'activité et un retour à la rentabilité. En 2013 notre ambition est de maintenir cette dynamique de croissance rentable. C'est particulièrement vrai sur le marché de l'audit et de l'inspection (FACTORIG) mais également en assistance technique (Dietswell Services) en concentrant nos initiatives sur des marchés en forte croissance (Algérie, Brésil)

Dans le domaine de l'engineering (Dietswell Solutions), le renforcement de nos liens avec de grands donneurs d'ordres doit nous permettre de consolider notre position et notre savoir faire.

La reprise des opérations de forage en Tunisie avec l'appareil Sedlar 160 en 2012 a été une étape importante. Elle devrait nous permettre de poursuivre nos démarches commerciales dans un contexte plus favorable et de pérenniser nos opérations de forage avec cet appareil.

La structure financière a été renforcée en 2012 par l'émission d'Obligations convertibles pour un montant total de deux millions d'euros (2 M€).

1.5 Informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 alinéa 1 du Code de commerce, le tableau du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2012 est joint à ce rapport en **annexe 4**

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(a) IDR (Industrial Drilling Rigs)

IDR, société de droit russe immatriculée en 2008, capitalisée pour un montant de 3,6 millions de Roubles (RBL) est une filiale de la Société à 50%.

La démarche de cession de la participation de la Société engagée en 2011 s'est conclue auprès de la société russe « AllianceSpetStroi LLC » pour un prix égal à la valeur nominale, soit 49.000 euros.

Cette somme a effectivement été payée à DIETSWELL mais la réalisation effective de cette cession de participation est suspendue à la finalisation des démarches juridiques d'enregistrement de la transaction auprès des autorités russes.

IDR n'a enregistré aucune activité sur l'exercice clos le 31 décembre 2012.

(b) Dolfines Logistique

La Société détient 100% de la Société Dolfines Logistique.

Au titre de l'exercice écoulé, dolfines Logistiques :

- a réalisé un chiffre d'affaires de 15.459,40 euros.
- a réalisé un bénéfice de 132.181,06 euros provenant pour l'essentiel de la mise en œuvre de la clause de « retour à meilleure fortune » de sa filiale Sofindel SA pour un montant de 80.973,59 euros en application de la convention d'abandon de compte courant signée 30 novembre 2008
- a mis un terme au contentieux juridique qui l'opposait au groupe EIFFAGE.
- En 2011, DIETSWELL avait abandonné partiellement sa créance commerciale pour un montant hors taxes de 193.518,92 euros (231.448,63 TTC) et la totalité de son compte courant pour 551.189,64 euros. Ces abandons avaient fait l'objet d'un contrat avec clause de retour à meilleure fortune limitée à cinq ans signé en date du 5 décembre 2011.
- Au regard des résultats positifs dégagés par Dolfines Logistique au 31 décembre 2012, les opérations suivantes ont pu être réalisées :
 - i. par application de la clause de retour à meilleure fortune, le compte courant a été reconstitué partiellement en date du 31 décembre 2012 pour un montant de 348.265,83 euros qui a été enregistré en produits exceptionnels sur l'exercice.

La résolution du contentieux juridique qui opposait Dolfines Logistique à EIFFAGE lui a permis d'engendrer de la trésorerie. En accord avec la convention de trésorerie signée le 3 décembre 2012, Dolfines Logistique a pu verser à DIETSWELL une somme de 180.000 euros.

En conséquence, Au 31 décembre 2012, le solde du compte courant de Dolphines Logistique est de 168.265,83 €.

Des intérêts rémunérateurs au taux de 3.49% sur l'avance de 180.000 euros ont été calculés pour un montant de 322,05 euros.

- ii. la provision des titres Dolphines Logistique passée à hauteur de 100% en 2008 a été intégralement reprise en produits financiers sur l'exercice pour un montant de 38.063 euros.

(c) **Feumag Holding Company Limited**

La Société détient 30% de Feumag Holding Company Limited ("**Feumag**"), qui détient elle-même 42,7% de la société DMM, société vecteur des opérations de forage en Algérie.

Les comptes de Feumag ne sont pas significatifs.

Nous vous indiquons que la Société n'est plus en charge du suivi des opérations et ne peut garantir la gestion de cette société.

3. **RÉSULTATS - AFFECTATION**

3.1 **Examen des comptes et résultats financiers**

Le **total général du bilan** s'élève à 26.062.699 euros au 31 décembre 2012 contre 25.034.096 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2012, le **chiffre d'affaires** de la Société s'élève à un montant de 15.217.778 euros contre 12.076.362 euros pour l'exercice précédent.

Les **produits d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont atteint au total 15.746.230 euros contre 12.707.575 euros pour l'exercice précédent.

Les **charges d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont atteint au total 15.915.666 euros contre 13.822.969 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat d'exploitation** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 à un montant négatif de 169.435 euros contre un montant négatif de 1.115.395 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat financier** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 à un montant négatif de 113.719 euros contre un montant positif de 1.148.824 pour l'exercice précédent.

Le **résultat exceptionnel** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 à un montant positif de 557.145 euros contre un montant négatif de 1.740.739 pour l'exercice précédent.

Le **résultat courant avant impôts** s'établit pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 à un montant négatif 283.154 euros contre un montant positif de 33.429 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2012 fait ressortir un **profit net de 312.883 euros** contre une perte nette de 1.680.947 euros l'exercice précédent.

3.2 **Dividendes versés au cours des trois derniers exercices sociaux**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

3.3 **Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est annexé (**Annexe 1**), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

3.4 **Résultat de l'exercice social et proposition d'affectation du résultat**

Nous avons arrêté les comptes sociaux de l'exercice social le 31 décembre 2012 et constaté que :

- Le profit net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 s'élève à la somme de 312.883,41 euros,
- le compte "report à nouveau" présente un montant débiteur de 5.819.549 euros au 31 décembre 2012,
- le compte "réserve légale" présente un montant créditeur de 368.460 euros au 31 décembre 2012.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts de la Société, d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 tels qu'ils viennent de vous être présentés et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- 312.883,41 euros au compte de report à nouveau dont le solde passerait ainsi de (5.819.549) euros à (5.506.666) euros.

3.5 **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39-4 du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 comprennent des charges et dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de 5.333 euros. Ces charges concernent des amortissements excédentaires au titre de véhicules de société.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinques du Code général des impôts, s'il y a lieu, les dépenses visées à l'article 39-5 du Code général des impôts et qui font l'objet du relevé prévu à l'article 54 quater, vous seront communiquées lors de l'assemblée générale ordinaire sous la responsabilité du Commissaire aux comptes. Au titre de l'exercice 2012, nous vous signalons qu'aucune dépense de cette nature n'est à déclarer.

4. **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Nous vous indiquons que les conventions suivantes, visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- un contrat de travail conclu avec Monsieur Jean-Claude Bourdon, auparavant président directeur général de la Société, et désormais administrateur. Ce contrat est suspendu pendant la durée du mandat social de Monsieur Jean-Claude Bourdon ;
- une convention d'abandon de compte courant et de créances commerciales avec clause de « retour à meilleure fortune » signée avec la société Dolfines Logistiques , filiale à 100%, en date du 5 décembre 2011 pour un montant total de 744.708,56 Euros.

Compte tenu de l'évolution de la situation chez Dolfines Logistiques au cours de l'exercice, (voir §2 (b)) la clause de « retour à meilleure fortune » a été mise en œuvre selon les modalités décrites au §2 (b).

- une convention de mise à disposition à titre gracieux de bureaux en faveur de la société Dolfines Logistique SAS, afin que cette dernière y domicilie son siège social. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration en date du 28 mars 2006. Dans le cadre du déménagement du siège social de la Société, un avenant de reconduction à la nouvelle adresse a été signé en date du 26 décembre 2007 entre la Société et la société Dolfines Logistique SAS ;

Suite à la démission en date du 4 avril 2012 de Monsieur Jérôme Alric de son mandat d'administrateur de la Société et de Président de Dolfines Logistique SAS, Mr Jean Claude Bourdon a été nommé le 12 Avril 2012 en remplacement, par décision de Monsieur Pierre LABORIE en qualité de président de DIETSWELL SA, actionnaire unique.

Au cours de l'exercice 2012, la Société a signé le 3 décembre 2012 une convention de trésorerie tri-partite avec sa filiale Dolfines Logistique SAS et la société Sofindel SA ayant

pour objet l'optimisation de la gestion de trésorerie du groupe. Aucune rémunération au bénéfice de la Société centralisatrice (DIETSWELL SA) n'est prévue pour l'exécution de cette convention. Les intérêts sur les avances réciproques seront calculés au taux légal en vigueur à la clôture des exercices, sur la base d'une année de 360 jours.

Nous vous précisons que le Commissaire aux comptes a reçu toutes les informations requises pour établir son rapport spécial.

Nous vous rappelons enfin que conformément aux dispositions de l'article L 225-39 du Code de commerce, le texte des conventions courantes conclues à des conditions normales a été communiqué au Président du Conseil d'administration par les intéressés, et que ce dernier a lui-même communiqué la liste et l'objet de ces conventions aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.

5. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

5.1 Information sur les options d'achat et de souscription d'actions

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, le Conseil d'administration a rédigé un rapport spécial, mis à votre disposition afin de vous informer des opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 relatives aux options d'achat et de souscriptions d'actions émises par la Société.

5.2 Proportion du capital détenu directement ou indirectement par les salariés

Au jour de la rédaction du présent rapport de gestion, la proportion du capital détenue par des salariés est égale à 23 %, soit un total de 1.245.582 actions de la Société selon la répartition suivante :

Jean Claude BOURDON	1 238 292
Dominique MICHEL	7 290

6. CAPITAL SOCIAL - COMPOSITION ET DETENTION

6.1 Composition du capital social

Le capital social s'élevait à 5.303.475 euros, divisé en 5.303.475 actions ordinaires d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, aucune opération n'est venue impacter le capital social de la Société.

6.2 Détention du capital social

(a) Renseignements relatifs à la répartition du capital social et à l'autocontrôle :

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, les principaux actionnaires **inscrits au nominatif**, au jour de l'établissement du présent rapport sont les suivants :

- Monsieur Jean-Claude Bourdon à hauteur de 21,6 %;
- TRUFFLE Capital à hauteur de 46,6% à travers les différents fonds dont il assure la gestion ;
- Monsieur Jérôme Alric à hauteur de 2,7%.

La Société ne détient aucune action d'autocontrôle.

(b) Les participations croisées :

La Société ne détient aucune participation croisée au 31 décembre 2012.

7. PERSONNEL

L'effectif de la Société au 31 décembre 2012 est de 62 salariés dont 19 au siège social.

8. SITUATION D'ENDETTEMENT

Au cours de l'exercice 2012 la Société a procédé à l'émission d'Obligations Convertibles en Actions dont les principales caractéristiques sont détaillées ci après :

Date emission	27 Juin 2012
montant total émission	2 000 000,00 €
valeur nominale OCA	1 000,00 €
parité conversion	1 OCA pour 719 actions nouvelles soit une valorisation de 1,39€ par action
taux intérêt facial	7% par an, prorata temporis versement annuel à la date anniversaire
prime non conversion	7% par an, prorata temporis capitalisés, paiement in fine
durée emprunt	36 mois
forme des titres	nominatif
rang de l'émission	engagement chirographaire

Cette émission a été souscrite en intégralité par les souscripteurs suivant :

	Quantité
Fortune III FCPI	732
UFF Innovation 12	1023
UFF Innovation 14	245

Au 31 décembre 2012, la dette financière de la Société est composée :

- un prêt OSEO pour un montant total restant dû de 330.000,00 euros avec amortissement jusqu'en 2015 ;
- un prêt OSEO pour un montant total restant dû de 600.000,00 euros avec amortissement jusqu'en 2017 ;
- d'un prêt BNP pour un montant restant dû de 100.000,00 euros et un amortissement jusqu'au 24 mai 2013.

9. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

9.1 Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés du groupe par chaque mandataire social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés du groupe par chacun des mandataires sociaux. Cette liste figure en **Annexe 2**.

Nous vous rappelons ci-dessous l'échéance des mandats ;

ADMINISTRATEURS	Échéance Mandat
<i>Jean Claude BOURDON</i>	AG - comptes 2015
<i>Jean François FOURT</i>	AG - comptes 2015
<i>Jean René GRIGNON</i>	AG - comptes 2014
<i>Pierre LABORIE</i>	AG - comptes 2013
<i>Dominique MICHEL</i>	AG - comptes 2015
<i>Daniel VALOT</i>	AG - comptes 2013

COMMISSAIRES aux COMPTES

<i>Titulaire - Cabinet Grange</i>	AG - comptes 2017
<i>Suppléant - Mr Vincent Pajot</i>	AG - comptes 2017

10. **ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE AUX ADMINISTRATEURS DE LA SOCIETE**

En raison des résultats dégagés par la Société, le Conseil d'Administration, unanime, renonce à l'attribution de jetons de présence au profit des administrateurs.

11. **INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Au présent rapport est annexé (**Annexe 3**), conformément à l'article L. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société au Conseil d'administration par application des articles L. 225-129-1 du Code de commerce et L. 225-129-2 du Code de commerce.

12. **RESOLUTIONS PROPOSEES**

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner au Commissaire aux comptes décharge de l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'administration

Annexe 1

Tableau des résultats des cinq derniers exercices (en euros)

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	5 303 475	5 303 475	4 441 406	3 862 072	3 844 072
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	5303475	5303475	4441406	3862072	3844072
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	15 217 778	12 076 362	9 169 028	14 135 028	25 194 889
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	141 213	(2587894)	(1659697)	(1 590 595)	2 818 931
Impôts sur les bénéfices	(38 893)	(26 363)		1 409	
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	312 883	(1680947)	(5034489)	(2 083 937)	410 783
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0	(0)			1
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0	(0)			0
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	61	55	53	72	88
Montant de la masse salariale de l'exercice	7 081 769	6 403 327	5 643 058	7 011 836	8 649 350
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 085 211	1 173 495	1 241 691	1 658 444	1 895 036

Annexe 2

Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chaque mandataire social (Code de commerce article L 225-102-1)

Nom du mandataire social	Fonctions exercés au sein de la Société	Exercice d'un autre mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012
Jean-Claude Bourdon	Administrateur	
Jean René Grignon	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général de Holding Incubatrice Série Bois & Energie SA - Président de Valiss SAS - Président de Oregon Construction SAS - Gérant de Jean Grignon SARL - Administrateur de OSEAD SAS - Administrateur de Ramboo SAS
Dominique Michel	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Osead - Administrateur de New generation Natural Gas - Administrateur de ATMA - Administrateur de GEOCORAIL - Administrateur de CMT
Jean-François Fourt	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - - Administrateur et Directeur Général de Truffle Capital - - Président d'Osead - - Président d'Osead Mauritanie - - Président Compagnie Minière de Touissit - - Président OMCI - - Président d'OMM - - Président d'Auplata - - Administrateur de Watteco - - Administrateur de Eco Carbone - - Administrateur de New Generation Natural Gas - - Administrateur de Neelogy SAS - - Administrateur d'Actility SA - - Administrateur d'Acerde SAS - - Administrateur de Croissance Bois SAS - - Administrateur de SP3H SAS - - Administrateur de PROSEP
Pierre Laborie	Président du Conseil Administrateur et Directeur Général	
Daniel Valot	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de CGG Veritas - Administrateur de SCOR S.E.

Annexe 3

Tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs en cours accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce

Type de délégation	Date de l'assemblée Générale	Contenu de la délégation	Délégation en cours de validité ou utilisée
Augmentation de capital (suppression du DPS / placement privé)	AGE 30 janvier 2011	Délégation au Conseil d'administration des pouvoirs nécessaires pour émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier – pour un maximum de 2.000.000 euros (sous réserve du respect d'un plafond global s'appliquant à la délégation décrite ci-dessous).	Cette délégation a expiré le 30 janvier 2013.
Augmentation de capital (suppression du DPS au profit de personnes dénommées)	AGE 30 janvier 2011	Délégation au Conseil d'administration des pouvoirs nécessaires pour émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription à personnes dénommées (UFF Innovation 5 et UFF Innovation 7) – pour un maximum de 2.000.000 euros (sous réserve du respect d'un plafond global s'appliquant à la délégation décrite ci-dessus).	Cette délégation a expiré le 30 janvier 2013.

Annexe 4

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2012 par dates d'échéance

BALANCE AGEE FOURNISSEURS EXPRIMEE EN EUROS

Fournisseurs	Non Echu	0-30 jrs	30-60 jrs	60-90 jrs	>90 jrs	Total EUROS
En Euros	-442 224	-1 513	-248 455	1 726	-540 931	-1 229 406€
En US Dollars	-30 891	-32 122			-2 263	-65 275 €
En AED	-1 427					-1 427 €
En GBP		-857				-857 €

Remarque : Le solde échu en Euros à plus de 90 jours intègre des factures qui font l'objet d'un accord de paiement différé avec les fournisseurs, et ce pour un montant total de 38.301 euros.

Ces montants ne tiennent pas compte des charges à payer pour un montant de 314.811 euros

Pour information, vous trouverez ci-dessous les chiffres de référence de l'exercice 2011

Fournisseurs	Non Echu	0-30 jrs	30-60 jrs	60-90 jrs	>90 jrs	Total EUROS
En Euros	-408 745	-153 533	-13 219	-12 993	-147 569*	-736 060 €
En US Dollars	-332 982	-3 395			-11 740	-348 120 €
En TND	-40					-40 €
En GBP		-984				-984 €